

Cette case doit contenir : N° dossier, nom, prénom, date de naissance, NAM, nom de la mère, prénom de la mère, nom du père, prénom du père

RÉPLÉTION INTRAVEINEUSE EN PHOSPHORE ADULTE ORDONNANCE INDIVIDUELLE STANDARDISÉE

Direction clinique Programme	Site
Si possible, favoriser une prescription par la voie entérale puisque le phosphore est bien absorbé par le tractus gastro-intestinal.	
Poidskg Taillecm Surface corporelle _	m²
Allergies Into	lérances
Créatinine sérique : mcmol/I Phosphorémie :	mmol/l
Kaliémie : mmol/l Natrémie :	mmol/l
Phosphate de sodium (15 mmol de phosphate (correspond à 465 mg de phosphore élémentaire) et 20 mmol de sodium) Privilégier si la kaliémie est supérieure ou égale à 4 mmol/l	
☐ Par voie intraveineuse périphérique ou centrale Phosphate de sodium 15 mmol dans 250 ml de soluté à perfuser en 2 heures À répéter pour un total de mmol (dose usuelle de 30 à 60 mmol par 24 heures si fonction rénale normale)	
☐ Si restriction hydrique : Par voie intraveineuse centrale seulement Phosphate de sodium 15 mmol dans 100 ml de soluté à perfuser en 2 heures À répéter pour un total de mmol (dose usuelle de 30 à 60 mmol par 24 heures si fonction rénale normale)	
Ou Phosphate de potassium (15 mmol de phosphate (correspond à 465 mg de phosphore élémentaire) et 22 mmol ou 22 mEq de potassium) Ne pas administrer en même temps que du chlorure de potassium	
Privilégier si la kaliémie est inférieure à 4 mmol/l	
☐ Par voie intraveineuse périphérique ou centrale Phosphate de potassium 15 mmol dans 250 ml de soluté à perfuser en 2 heures À répéter pour un total de mmol (dose usuelle de 30 à 60 mmol par 24 heures si fonction rénale normale)	
☐ Si restriction hydrique : Par voie intraveineuse centrale seulement Phosphate de potassium 15 mmol dans 100 ml de soluté à perfuser en 2 heures À répéter pour un total de mmol (dose usuelle de 30 à 60 mmol par 24 heures si fonction rénale normale)	
Soluté désiré pour la dilution Si aucun choix n'est précisé, la préparation se fera par défaut dans le Dextrose 5 %	
□ Dextrose 5 % (à privilégier) □ NaCl 0,9 % (si situation clinique particulière : hyponatrémie, hypertension intracrânienne, syndrome de réalimentation, etc.)	
Date Heure Signature	_ Profession Numéro permis
Approuvée par le comité de pharmacologie le 28 février 2024 Légende: %: pourcent cm: centimètre kg: kilogramme l: litre m²: mètre carré mcmol: micromole mEq: milliéquivalent mmol: millimoles NaCl: chlorure de sodium	
Section réservée nour la signature électronique	